

**EXTRAIT DE LA CATÉCHÈSE DU 9 FÉVRIER 2022 DU  
PAPE FRANÇOIS SUR SAINT JOSEPH, PATRON DE LA BONNE  
MORT.**

Deux considérations s'imposent à nous, chrétiens. La première est que nous ne pouvons pas éviter la mort, et c'est précisément pour cette raison que, après avoir fait tout ce qui est humainement possible pour guérir la personne malade, il est immoral de s'engager dans l'acharnement thérapeutique (cf. Catéchisme de l'Église catholique, n. 2278). Cette phrase du peuple fidèle de Dieu, des gens simples : « Laisse-le mourir en paix », « aide-le à mourir en paix » : quelle sagesse !

La deuxième considération concerne la qualité de la mort elle-même, la qualité de la douleur, de la souffrance. En effet, nous devons être reconnaissants pour toute l'aide que la médecine s'efforce d'apporter, afin que, grâce aux « soins palliatifs », toute personne qui s'apprête à vivre la dernière partie de sa vie puisse le faire de la manière la plus humaine possible. Cependant, il faut se garder de confondre cette aide avec des dérives inacceptables qui portent à tuer. Nous devons accompagner les personnes jusqu'à la mort, mais ne pas la provoquer ni favoriser aucune forme de suicide. Je rappelle que le droit aux soins et aux traitements pour tous doit toujours être prioritaire, afin que les plus faibles, notamment les personnes âgées et les malades, ne soient jamais écartés. En effet, la vie est un droit, non la mort, celle-ci doit être accueillie, non administrée. (...) Caresser une personne âgée, c'est la même espérance que caresser un enfant, car le début de la vie et la fin sont toujours un mystère, un mystère qu'il faut respecter, accompagner, soigner. Aimer.

## NOTEZ BIEN

**Dimanche 13 février : quête impérée pour les Aumôneries des hôpitaux** destinée à soutenir la présence de l'Église auprès des personnes hospitalisées.

### Formation diocésaine EN MISSION

Le service diocésain Formation et Évangélisation propose le parcours « EN MISSION », destiné aux acteurs de l'Église de Nanterre (ministres ordonnés et laïcs) qui souhaitent mieux connaître le diocèse et solidifier leur engagement dans une mission d'Église (en paroisse, au sein d'un service diocésain, d'une communauté ou d'un mouvement).

En résidentiel pendant 2 jours, **du jeudi 31 mars 2022, 18h30 au samedi 2 avril 16h30**, au centre spirituel Manrèse de Clamart et le **vendredi 13 mai 2022, de 14 heures à 22 heures** à la cathédrale puis à la Maison diocésaine de Nanterre.

**Plus d'infos et inscriptions :**  
<https://diocese92.fr/Etre-a-l-ecoute> - [forma-](#)

### Messe et chapelet pour les vocations

Chaque 3<sup>e</sup> samedi du mois, une Messe est célébrée pour les vocations suivie d'un chapelet pour demander des vocations sacerdotales et religieuses dans notre diocèse, à 11 heures au sanctuaire Notre-Dame-de-Bonne-Délivrance, (52 bd d'Argenson à Neuilly-sur-Seine). Prochaines dates : 19 février, 19 mars, 16 avril, 21 mai.

Plus d'information sur les Vocations dans notre diocèse : <https://diocese92.fr/Vocations>

## ZOOM SUR

### UNE FRATERNITÉ DE CARÊME ?

Pendant cette période de dépouillement progressif de soi et afin de préparer la rencontre avec la Joie pascalle, comment mieux vivre ce moment qu'en étant accompagné ? En paroisse et aussi en petits groupes. Avec des personnes aux chemins de foi et de vie différents et, qui sait ? complémentaires. L'occasion de partager ensemble une soif de Dieu, une curiosité ou un élan vers Lui, une tristesse, un questionnement ou une action de grâce.

Ma Fraternité de Carême 2021, c'étaient quatre femmes d'âges différents qui se sont rencontrées via Zoom (confinement oblige !) cinq lundis soirs. Des chants et une prière centrés sur le Christ et l'Esprit Saint. Un texte et des questions partagés par l'abbé Dedieu et scrupuleusement étudiés ! Une discussion et une écoute : généreuse et bienveillante, parfois drôle, toujours enrichissante.

Quand nous aimons une personne nous aimons en parler autour de nous, n'est-ce pas ? Pourquoi nous taire quand il s'agit de Dieu ? Pire encore, pourquoi y réfléchir seul chez soi ? Bien plus chagrinant : ne pas y réfléchir du tout !

Mon Carême 2021 n'a pas été vécu en pénitence, mais a préparé l'avènement d'une Joie encore présente à ce jour, malgré des épisodes de sourdine.

Puisse chacun d'entre vous, frères et sœurs, vivre une expérience aussi enrichissante.  
Belle montée vers Pâques !

Marie-Gabrielle Bartoli

Lundi 14 février, début des travaux de peinture à Saint-Urbain.

**L'ÉGLISE SERA FERMÉE ENTRE LE LUNDI 14 ET LE SAMEDI 26 FÉVRIER INCLUS.**

Les Messes de semaine seront célébrées à la Maison paroissiale, salle Saint-Vincent de Paul.

### **Horaires des Messes dominicales pour le week-end du 19/20 février :**

**Samedi 19 février :** 18 heures à Saint-André et à Sainte-Marie des Vallées

**Dimanche 20 février :** 11 heures à Saint-André, 9 heures (selon le Missel de 1962), 10h30 et 18 heures à Sainte-Marie des Vallées

**Dimanche 13 février :** 3 enfants recevront le sacrement de la Confirmation pendant la Messe de 11 heures.

**Dimanche 13 février :** Éveil à la foi pour les enfants de 4 à 7 ans de 11 heures à 12 heures à la Maison paroissiale (accueil dès 10h50).

**Patronage de Sainte-Marie des Vallées :** Les inscriptions sont ouvertes pour la semaine du 21 au 25 février de 8h30 à 18h30 pour les enfants de 6 à 11 ans. Ateliers culturels et de création, multisports, grands jeux, temps spi... Inscription sur [patronage.jag@stusmv.fr](mailto:patronage.jag@stusmv.fr)

### **Le groupe de couture « La tenue du dimanche »**

se rassemble un samedi par mois pour confectionner des vêtements à porter lors des Messes dominicales. Premier rendez-vous le **samedi 19 février de 14h30 à 17 heures**, dans la salle Saint-Pierre. Venir avec son matériel. Merci de vous signaler auprès de Blandine Vermersch ou à [bjfoyer@gmail.com](mailto:bjfoyer@gmail.com)

### **« Tout ce que tu demandes dans la prière avec foi, tu le recevras. » Mt 21, 22**

Prenons soin de nous, ne restons pas seuls pour vivre ce Carême 2022 et unissons nos prières !

Nous sommes, chacun, invités à rejoindre ou à créer une **FRATERNITÉ DE CARÊME**, petit groupe qui se réunit chaque semaine pendant 1h30. Les rencontres se feront du 6 mars au 22 avril (6 rencontres sur 7 semaines) chez un paroissien ou à la Maison paroissiale. Inscriptions par mail à [fratcareme@stusmv.fr](mailto:fratcareme@stusmv.fr), en remplissant un bulletin d'inscription dans les églises ou par téléphone au 06 07 62 42 45.

Le Réseau des Parents (soutien à la parentalité), soutenu par la Fondation Sainte-Geneviève, cherche pour la ville de La Garenne-Colombes un animateur/animateur. Organisation d'événements, animer, fédérer une communauté de parents autour de sujets liés à la parentalité. Travail à temps partiel. Statut d'auto-entrepreneur. Envoyez votre CV et lettre de motivation à Laurence Piquet 06.64.12.21.40 Mail : [coordination@reseaudesparents.org](mailto:coordination@reseaudesparents.org) - [www.reseaudesparents.org](http://www.reseaudesparents.org)

### **Le carnet de la semaine :**

**BAPTÊMES :**

**OBSÈQUES :**

### **Le carnet de la semaine :**

**BAPTÊMES :**

**OBSÈQUES :**

	Saint-Urbain	Sainte-Marie des Vallées	St André - Ste Hélène
<b>Messes dominicales</b>			
Samedi		18h	18h
Dimanche	9h30 <sup>1</sup> -11h 18 h <sup>4</sup>	10h30	
<b>Messes en semaine</b>			
Lundi	9h et 19h		
Mardi	9h <sup>2</sup> et 19h		
Mercredi	9h et 19h	19h <sup>3</sup>	
Jeudi	9h et 19h	8h30 <sup>3</sup>	
Vendredi	9h et 19h		
Samedi	10h		
<b>Confessions</b>			
Mercredi		18h - 18h45 <sup>3</sup>	
Jeudi	17h30-18h45	9h30 - 10h30 <sup>3</sup>	
Samedi	10h30-12h		
<i>Vous pouvez aussi contacter le secrétariat pour rencontrer un prêtre</i>			
<b>Adoration <sup>3</sup></b>			
Lundi-mercredi	9h30-19h		
Mercredi		18h-19h et 19h30-22h30	
Jeudi-vendredi	14h-19h		
Samedi	10h30-12h		
<i>Hors obsèques</i>			
<b>Accueil</b>			
Mercredi	10h-12h	du lundi au samedi de 9h à 12h <sup>3</sup>	
Samedi	10h-12h		
<b>Secrétariat</b>			
	Lundi au vendredi 9h - 12h		

<sup>1</sup> selon le Missel de 1962 / <sup>2</sup> suivi du chapelet / <sup>3</sup> hors vacances scolaires  
<sup>4</sup> diffusée sur la chaîne YouTube

Pour les baptêmes des enfants de plus de 4 ans, contacter l'accueil 9 mois à l'avance.

Pour les baptêmes, contacter l'accueil 3 mois à l'avance.

Pour les mariages, contacter l'accueil 1 an à l'avance.

#### **Saint-Urbain**

Place de la Liberté  
92250 La Garenne-Colombes  
tél : 01.42.42.87.71

site : [stusmv.diocese92.fr](http://stusmv.diocese92.fr)  
mail : [paroisse@stusmv.fr](mailto:paroisse@stusmv.fr)

#### **Sainte-Marie des Vallées**

13 rue Pierre Virol  
92700 Colombes  
tél : 01.42.42.24.96

 [facebook.com/stusmv](https://facebook.com/stusmv)  
 St Urbain - SMV  
 Paroisse Saint-Urbain...